

Lyon, le 27 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**8 MILLIONS D'EUROS VERSÉS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Agir pour la prévention et la lutte contre la pauvreté est une priorité de l'exécutif métropolitain. Cette stratégie, à la croisée des compétences de l'État et de la Métropole, permet d'intervenir auprès des publics les plus fragiles, en décloisonnant les dispositifs et en renforçant les coopérations entre les acteurs du territoire pour répondre aux situations les plus complexes, mêlant problématiques d'hébergement, insertion, santé, violences...

Bien que la Métropole de Lyon consacre un budget de plus de 900 millions d'euros aux politiques de solidarité, le territoire reste marqué par la pauvreté, les effets de la crise sanitaire ayant aggravée celle-ci.

Séverine Hémain, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'insertion et du plan pauvreté : *« La crise sanitaire n'a fait qu'aggraver la situation des plus fragiles, déjà précaire : la poursuite et le renforcement de la stratégie pauvreté déjà mise en place est une nécessité. Je salue le travail des services métropolitains, ainsi que celui des partenaires et des associations, qui continuent à déployer ce plan d'actions, au plus près de celles et ceux qui ont besoin d'aide. »*

Pour la 3^e année de mise en œuvre de cette stratégie, la Métropole de Lyon renforce son plan d'actions, avec un budget total de près de 8 millions d'euros, co-construit avec les acteurs de solidarité du territoire (État, Métropole, associations, communes et CCAS).

Cette augmentation du budget, de près de 600 000 euros, vise notamment :

- À développer des actions favorisant l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi à travers la création d'un véritable service public de l'insertion.
- À renforcer les actions d'« aller vers » les publics les plus fragiles, en coopération avec les acteurs de l'urgence sociale, pour accompagner et favoriser l'accès à la scolarité, l'insertion et le logement.
- À intervenir auprès des jeunes, notamment de l'aide sociale à l'enfance, pour prévenir et éviter les situations de rupture et favoriser un accompagnement adapté à chaque situation.
- À développer la prévention auprès de la petite enfance en accompagnant la parentalité et en luttant contre le décrochage scolaire.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : *« La prévention et la lutte contre la pauvreté font partie de nos priorités. Aujourd'hui, 130 000 Grand Lyonnais peuvent prendre les transports en commun, gratuitement, ou bénéficier d'un tarif solidaire ; plus de 300 jeunes sont accompagnés dans leurs parcours d'insertion au travers du RSJ ; plus d'un millier de personnes ont été mises à l'abri sur le territoire, et plusieurs millions d'euros de subventions ont été votés pour soutenir les associations de lutte contre la pauvreté... Dans le cadre du programme pour une Métropole accueillante et hospitalière. Déployer cette stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté continuera à être un de nos devoirs. »*

Contact presse

Anaïs Mercier

amercier@grandlyon.com

04 26 99 34 27